



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 59/23 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE MAÇONNERIE POUR LA RÉNOVATION D'UN LOCAL COMMERCIAL – SIGNATURE DES AVENANTS N°1 ET 2

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Vu le décret 2022-1683 du 28/12/2022 – seuil de procédure entre 25 000 € HT et <100 000 € HT
- Vu la Décision du Maire n°29/23 du 19 avril 2023 portant signature du marché
- Suite au démarrage des travaux de maçonnerie, il est nécessaire de procéder à des travaux supplémentaires.

APPROUVE la signature des avenants 1 et 2 du marché de travaux de maçonnerie pour la rénovation d'un local commercial à l'entreprise AYMENE SEDIRI Maçonnerie Générale représentée par Monsieur AYMENE SEDIRI, en qualité de gérant dont le siège est situé 19 boulevard Ventadouro – ZA de la Gandonne Bât A-13300 SALON DE PROVENCE.

DIT que les montants des avenants augmentent de 5.21% le montant initial du marché.

- Avenant n°1 : 1 587.85 € HT soit 1 905.42 € TTC
- Avenant n°2 : 1 890.00 € HT soit 2 268.00 € TTC

Le nouveau montant du marché est donc de 38 158.85 € HT soit un TTC de 45 790.62 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 26 juin 2023

Le Maire



Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 27 JUIN 2023
Et de la publication ou notification le

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE

☎ 04 42 95 70 70 **REÇU EN PREFECTURE**
le 27/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20230626-DEC_59_23-0